**La Méthode Audio-Orale**

1. **Introduction**

L'enseignement des langues étrangères s’est développé, au fil du temps. Plusieurs méthodologies et diverses approches ont, alors, vu le jour grâce aux avancées de domaines de références (la linguistique, de la psychologie et des sciences de l'éducation). Parmi les méthodes qui ont influencé le cours de l’enseignement-apprentissage des langues, la méthode audio-orale qui a marqué une rupture avec les méthodes traditionnelles grammaire-traduction.

1. **Emergence de la méthode audio-orale**

 L'apparition de la méthode audio-orale est étroitement liée aux développements de la linguistique structurale et de la psychologie behavioriste au milieu du XXe siècle. La linguistique structurale, ayant mis l’accent sur la systématisation de la langue, des formes linguistiques, et des structures grammaticales, a influencé l’abstraction de l'apprentissage linguistique et les habitudes langagiers. Concurremment, la psychologie behavioriste en accentuant les études sur le conditionnement et le renforcement, a permis de développer et d’enrichir un cadre théorique pour l'apprentissage qui se base dans ce cas sur la répétition et la mémorisation de modèles linguistiques.

1. **Les pionniers**

 Parmi les pionniers qui ont contribué à l'essor de cette méthode, se distinguent Charles Fries et Robert Lado aux États-Unis.

 C. Fries, dont les études ont aboutis à une approche scientifique de l'analyse linguistique, a soutenu *l'importance de la description des contrastes entre la langue maternelle et la langue cible* pour identifier les difficultés d'apprentissage.

 Lado, lui, a développé des techniques pédagogiques basées sur ces analyses contrastives, qui mettent l’accent sur la pratique orale et la correction immédiate des erreurs. Il affirme que "*les apprenants auront tendance à transférer les habitudes de leur langue maternelle à la langue étrangère*" (Lado, 1957),

 Les programmes d'enseignement des langues développés pour l'armée américaine pendant la Seconde Guerre mondiale, axés sur l'acquisition rapide de compétences communicatives de base, ont également joué un rôle crucial dans la diffusion des principes de la méthode audio-orale.

1. **Principes fondamentaux de la méthode audio-orale**
* **L'oral au centre de l’enseignement-apprentissage :** Comme point de départ, était la considération de la langue comme *une réalité orale avant tout*. L'enseignement commence et se concentre sur la compréhension et l'expression orale. l'introduction de l'écrit n’est envisagé qu’après une certaine maitrise de l’oral.
* **Répétition et mémorisation :** L'apprentissage s’appuie sur la répétition *mécanique* de dialogues et de phrases dans l’objectif d’atteindre l'automatisation des structures linguistiques et donc de réponses et de réactions linguistiques.
* **Modèles et imitation :** Bien que les apprenants soient exposés à des modèles linguistiques authentiques (enregistrement de locuteurs natifs) ils sont tenus de répéter, de faire comme ces natifs tout en prononçant correctement et de respecter l'intonation et de rythme.
* **Exercices structuraux :** Afin de renforcer l’apprentissage, d’internaliser les structures grammaticales, de contrôler la mémorisation, des gammes d’exercices structuraux sont proposées visant la substitution, la transformation, la complétion, sont utilisés.
* **Restriction /limitation de l’usage de la langue maternelle :** L'utilisation de la langue maternelle en classe est proscrite, afin de favoriser l’immersion dans la langue cible.
* **Apprentissage par habitudes :** A partir de ce qui a précédé, l'acquisition d’une langue est prise pour une formation de nouvelles habitudes linguistiques/ langagières par la pratique et le renforcement.
* **Progression graduelle :** Les contenus sont présentés de manière progressive, en partant des structures les plus simples vers les plus complexes.
* **Contexte situationnel :** Les dialogues et les exercices sont souvent ancrés dans des situations de communication simulées, voire artificielles.
1. **Limites de la méthode audio-orale**

La méthode audio-orale a révélé des limites qui ont suscité des critiques. Nous en citons :

* **Manque/ absence d'authenticité de la communication :**

L’excès de l’insistance sur la répétition et la valeur attribuée aux exercices structuraux pourrait donner lieu à un apprentissage mécanique et décontextualisé dont l’impact serait une limitation des capacités des apprenants en matière d’ utilisation spontanée et créative de la langue dans des contextes linguistiques/ langagiers réelles.

* **Apprenant inactive:** l'apprenant dans le cadre de cette méthode est un imitateur, qui manque d’opportunités pour s’exprimer, pour donner son point de vue, pour manifester son autonomie.
* **Distraction des aspects cognitifs et socioculturels :** cette méthode sous-estime les *processus cognitifs complexes impliqués dans l'apprentissage* des langues. Elle n’octroie pas assez d’importance à la compréhension, la formulation d'hypothèses et la résolution de problèmes. Comme elle accorde peu d'intérêt aux dimensions socioculturelles de la langue.
* **Absence d’opportunité de développement :** Très efficace pour l'acquisition de compétences orales de base et la maîtrise de structures grammaticales, la méthode audio-orale est peu performante lorsqu’il s’agit de développement de compétences productives complexes (expression orale continue et écriture créative).
* **Démotivation potentielle :** La répétition qui domine les activités en classe, est source d’ennui et de démotivation.
1. **Conclusion** :

La méthode audio-orale a représenté une étape importante dans l'évolution de la didactique des langues, en redonnant à l'oral une place primordiale après qu’il aie été longtemps marginalisé. Elle a introduit des techniques pédagogiques inspirés des principes de la linguistique structurale et du behaviorisme. En dépit de ses contributions à l'amélioration de l'enseignement des langues vivantes, ses limites ont menés à l'émergence d'approches plus communicatives qui mettent l’apprenant au centre de l’acte pédagogique et qui font de lui un acteur et non un imitateur.